n°49 // Juillet-août 2019

Nieppe mag

C'est l'été !

Festivités, Fleurissement, Halte fluviale.

Bulletin municipal d'informations

Actualité : www.nieppe.fr Ville de nieppe

NIEPPE
Porte des Flandres

Inauguration Halte fluviale

Samedi 21 septembre, sera inaugurée la halte fluviale en bord de Lys. À la rentrée, Nieppe pourra accueillir des touristes voguant au fil de la Lys, désireux de s'arrêter sur le territoire de la ville. Afin de les recevoir, un petit embarcadère les attendra de même qu'un abri pique-nique afin de leur permettre de se restaurer dans de bonnes conditions. Si le cœur leur en dit, ils pourront emprunter le chemin qui les mènera jusqu'au bourg et découvrir les charmes insoupçonnés de la cité nieppoise qui doit son nom à l'orme et différents épisodes de son histoire.

« De l'orme à la Lys »

En mai 2017, un nouveau parcours botanique a été inauguré au parc du Château, présentant 24 végétaux emblématiques... En septembre 2019, 15 panneaux répartis dans la commune (bâtiments, monuments, sites naturels) donneront toutes explications concernant le lieu retenu... créant ainsi un sentier de randonnée pédestre sillonnant Nieppe.

« De l'orme à la Lys » « Iepe Leie » propose un véritable cheminement au cœur de l'histoire et des lieux contemporains... Belle balade !

Bataille des clochers : Nieppe en finale !

Dernière heure : Bataille des clochers, **samedi 15 juin** à Bailleul, l'équipe nieppoise s'est qualifiée pour la finale qui aura lieu **samedi 14 septembre à Bailleul.**

Bravo à toute l'équipe qui a reçu le soutien du maire, Roger Lemaire au cours des épreuves.

En route vers le clocher d'or...!

Pause avant d'affronter la dernière épreuve !

Sommaire

Actualité ..... p. 4 - 9
Conseil municipal
Fleurissement
Travaux
Élections européennes résultats
Sécurité

Rétro ..... p. 10 - 11

Vie culturelle ..... p. 12 - 13
Actualités
CCFI : mise en réseau de la Médiathèque

Vie associative ..... p. 14 - 15
Forum
Actualités

Vie économique ..... p. 16
Ouvertures et avis
Marché

Environnement ..... p. 17

Enfance/Jeunesse/Aînés ... p. 18-19
Infos du service Jeunesse
Infos du Pôle seniors

Avis Agenda ..... p. 20 - 21
État civil
Fermetures de l'été

Tribune ..... p. 22 - 23

Rendez-vous ..... p. 24
Festivités de Juillet

Nieppe mag n° 50 **septembre-octobre 2019** : les avis et publications doivent être déposés avant le **10 août 2019** **à l'adresse suivante : communication@ville-nieppe.fr**

Nieppe mag n° 49 – Juillet-août 2019
Bulletin municipal d'informations édité par la ville de Nieppe
Directeur de la publication : Roger Lemaire
Crédit photos : " service communication " sauf mention contraire.
Impression : Alliance Partenaires Graphiques (imprimé sur du papier recyclé avec des encres à base végétale).
Diffusion : ville de Nieppe.
Parution et dépôt légal : juin 2019.
ISSN : 1241 2651
Contact : service " communication ", mairie
249, place du Général-de-Gaulle
59850 NIEPPE - ☎ 03 20 38 80 00

Édito

Depuis le 21 juin, la saison estivale a posé ses valises... Chacun l'attendait, même si le réchauffement climatique, qui tient plus d'ailleurs du dérèglement climatique, vient quelque peu perturber le rythme des saisons de notre enfance...

Mais gageons que juillet et août sauront nous réserver de belles et agréables journées.

Juin a été riche en manifestations de toutes sortes : fêtes d'écoles, galas, expositions, spectacles d'associations, compétitions sportives et autres commémorations... Le mois terminé, les établissements scolaires vont entamer les grandes vacances, suivis à leur tour par nos entreprises et commerces.

Mais la ville, si elle s'adapte à cette période estivale, sera loin d'être totalement au repos... Déjà, depuis des mois, certains préparent les animations d'été : la ducasse, la braderie du centre, le feu d'artifice du 13 juillet, la Fête nationale, les centres de vacances et de loisirs pour les enfants et adolescents...

Puis, vers le 20 août, la commune aura l'honneur de recevoir le jury des Villes et Villages fleuris... et saura se montrer sous son meilleur jour, confiante dans les actions menées en faveur du cadre de vie

Je vous souhaite un bel été, de bonnes vacances, de la détente et de bons moments de convivialité...!

Roger LEMAIRE
Maire de Nieppe

Au conseil municipal

Le 28 mai dernier, 16 délibérations ont été adoptées, parmi lesquelles :

Les tarifs de l'école municipale de musique ont été revus afin de les harmoniser et d'inciter les élèves dont le niveau satisfaisant à intégrer l'Orchestre d'harmonie. Une nouvelle catégorie a été créée : participant actif inscrit à l'Orchestre d'harmonie. À noter que cette notion de participation active sera clairement définie dans une convention signée entre la ville et l'Orchestre d'harmonie.

Participant « toutes catégories » inscrit à l'harmonie	**Tarif unique :** solfège + instrument **30 €**
Nieppois imposable	
Nieppois non imposable	
Extérieur	
Les autres tarifs demeurent inchangés	

La ville peut bénéficier d'une subvention de la part du département du Nord au titre des amendes de police pour des travaux de voirie en matière de sécurité routière. Le choix a été fait de travaux de mise en sécurité des déplacements sur les trottoirs aux abords des établissements scolaires. Bientôt des totems, crayons et autres figurines de signalisation prendront bientôt place aux abords des écoles.

La ville souhaitant développer, encourager et accompagner les structures associatives dans leurs démarches administratives en leur apportant les informations nécessaires, s'est rapprochée de l'union régionale d'associations culturelles et éducatives des Hauts-de-France (URACEN) dont le but est de soutenir le développement de la vie associative par la mise en œuvre d'actions d'informations de proximité et d'aider la médiation culturelle. **Mardi 17 septembre prochain,** une première formation sera organisée à la salle Line Renaud à destination des membres du bureau des associations afin de leur venir en aide pour l'administration et la gestion (statuts, tenue de l'assemblée générale, bilan moral, bilan financier... etc). L'adhésion coûtera 500 € à la commune.

Le multi-accueil départemental a fermé ses portes en juillet 2018, le département du Nord a cèdé une partie du matériel de la structure, le conseil a autorisé le maire à signer une convention de reprise pour une somme de 1 000 €, incluant en particulier un espace de change avec escalier escamotable, dont l'acquisition sera fort utile pour le multi-accueil nieppois..

La ville a confirmé son adhésion au réseau de lecture publique qui aura pour effet de développer la lecture publique et les pratiques associées et de faciliter l'accès à la lecture pour tous. Le maire a été autorisé à signer la convention de partenariat avec la CCFI.

Une nouvelle rue a été dénommée : **« rue de Bruxelles »**, il s'agit de la voie en impasse à l'angle de la ruelle du Bailly.

Libération de la commune

75e anniversaire

Samedi 7 septembre au mémorial FFI à 18 h 30, sera commémoré le 75e anniversaire des événements tragiques survenus en septembre 1944, qui, chaque année, voit se réunir des familles de victimes, des associations patriotiques et des Nieppois, simples citoyens venus assister à l'hommage qui sera rendu aux forces françaises de l'intérieur et aux otages innocents.

Concours des villes et villages fleuris : passage du jury

Mardi 20 août, le jury du concours des villes et villages fleuris visitera Nieppe et déterminera si la commune peut accéder à la troisième fleur.

Du côté de la mairie, plusieurs services et notamment le service des espaces verts mettent les bouchées doubles et essaient d'assurer le passage en catégorie supérieure, mais cela ne suffira peut-être pas. Peut-être que chaque Nieppois, peut s'illustrer par un « geste positif » et faire gagner des points, par des actions parfois très simples.

Qui dit une « ville fleurie » dit aussi une ville propre !

- Sortez vos sacs poubelles en temps voulu, le matin même du jour du ramassage ou la veille au soir après 18 h. En cas d'absence de passage, rentrez-les !
- Ramassez tout ce que vous jetez sur la voie publique et encore mieux : ne jetez rien !
- Si votre animal de compagnie laisse un souvenir de son passage, ne l'oubliez pas ! Des bornes de propreté et des poubelles sont à disposition en différents endroits de la commune.

Qui dit une « ville fleurie », dit aussi une ville belle !

- Entretenir son gazon, tailler sa haie, prendre soin de son jardin, bien des Nieppois s'y adonnent ; oui, mais : les mauvaises herbes devant les façades ne sont pas du plus bel effet, aussi enlevez-les, le changement sera radical !
- N'oubliez pas non plus l'adage : balayer devant sa porte : chaque geste compte !
- Ne laissez pas les végétaux (en jardinières par exemple) en fin de vie « traîner »... débarrassez-les...

La troisième fleur est à portée de main, oui, certes tous les Nieppois n'ont pas la « main verte », mais tous les Nieppois ont des mains, et si toutes les mains s'unissent et réalisent des gestes élémentaires...

Les critères retenus par le jury sont nombreux mais les objectifs à atteindre ne sont pas inaccessibles... Les efforts de chacun sont cependant nécessaires et plus que bienvenus ! ■

Travaux

Le Foyer restaurant ouvrira ses portes en juillet et reprendra une pleine activité à la rentrée. En attendant voici quelques photos qui permettent déjà de se rendre compte combien le bâtiment rénové, a changé !

Redynamisons les centres-villes et centres bourgs

Bonne nouvelle : Nieppe retenue !

La CCFI a appuyé et soutenu la candidature de 7 communes du territoire en répondant à l'appel à projet « redynamisons les centres-villes et centres-bourgs » lancé par délibération régionale du 31 janvier 2019.

Les communes d'Hazebrouck, Bailleul, Nieppe, Steenvoorde, Cassel, Blaringhem et Steenwerck ont été retenues parmi les 114 projets.

La commune conformément à la délibération du conseil municipal du 28 mai, a obtenu un accompagnement de la région et bénéficiera des conseils d'experts pour la revalorisation des quartiers et notamment du quartier du « Pont-de-Nieppe » ; le projet vise à promouvoir ce cœur de vie, en lien avec sa connexion avec le nouveau secteur du Pont-Neuf.

Connaissez-vous le Glutton ?

La ville a procédé à l'acquisition d'un aspirateur de déchets de type « Glutton ». Cet engin absorbe en un temps record les papiers, débris et autres immondices souillant les trottoirs.

Cet aspirateur de déchets, destiné au nettoyage des espaces publics, renforcera la qualité de vie (propreté) de la ville, de plus il est 100 % électrique et autotracté. Un équipement de plus afin de favoriser l'élimination des déchets... !

90e anniversaire de l'église Saint-Martin

Dimanche 2 juin, à l'occasion du 90e anniversaire de l'inauguration de l'église Saint-Martin, une cérémonie a été organisée à l'issue de l'office dominical et une exposition invitant à regarder l'église dans ses moindres détails s'est poursuivie jusqu'au dimanche 16 juin. À noter que dimanche 6 octobre prochain, l'église Notre-Dame de Bon-Secours « fêtera » les 90 ans de son inauguration et qu'une exposition y sera présentée du 6 au 20 octobre.

Élections européennes 26 mai 2019 - Résultats

	1er bureau Salle des fêtes		2e bureau Ecole Suzanne Crapet		3e bureau Mairie		4e bureau Foyer Restaurant		5e bureau Centre Municipal d'Activités		6e bureau Restaurant scolaire avenue des Lilas		Totaux	
		%		%		%		%		%		%		%
INSCRITS	1 062		1 195		898		1 168		1 029		944		6 296	
VOTANTS	364	34,27%	473	39,58%	446	49,67%	525	44,95%	412	40,04%	473	50,11%	2 693	42,77%
NULS	11	3,02%	10	2,11%	13	2,91%	19	3,62%	9	2,18%	8	1,69%	70	2,60%
BLANCS	25	6,87%	26	5,50%	38	8,52%	39	7,43%	27	6,55%	35	7,40%	190	7,06%
EXPRIMÉS	**328**	90,11%	**437**	92,39%	**395**	88,57%	**467**	88,95%	**376**	91,26%	**430**	90,91%	**2 433**	90,35%
DE TEMMERMAN Jennifer	162	49,39%	244	55,84%	301	76,20%	338	72,38%	186	49,47%	271	63,02%	1 502	61,73%
PRINCE Pascal	166	50,61%	193	44,16%	94	23,80%	129	27,62%	190	50,53%	159	36,98%	931	38,27%
TOTAL	**328**	**100%**	**437**	**100%**	**395**	**100%**	**467**	**100%**	**376**	**100%**	**430**	**100%**	**2 433**	**100%**
INSCRITS	1 014		1 192		871		1 140		1 029		915		6 161	
VOTANTS	458	45,17%	555	46,56%	515	59,13%	621	54,47%	532	51,70%	596	65,14%	3 277	53,19%
NULS	8	1,75%	12	2,16%	8	1,55%	10	1,61%	9	1,69%	20	3,36%	67	2,04%
BLANCS	5	1,09%	10	1,80%	7	1,36%	12	1,93%	10	1,88%	18	3,02%	62	1,89%
EXPRIMES	**445**	97,16%	**533**	96,04%	**500**	97,09%	**599**	96,46%	**513**	96,43%	**558**	93,62%	**3 148**	96,06%
Manon AUBRY, La France Insoumise	36	8,09%	50	9,38%	27	5,40%	33	5,51%	48	9,36%	20	3,58%	214	6,80%
Robert DE PREVOISIN, Une France royale au coeur de l'Europe	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Renaud CAMUS, La Ligne Claire	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Florie MARIE, Parti Pirate	0	0,00%	1	0,19%	1	0,20%	0	0,00%	1	0,19%	0	0,00%	3	0,10%
Nathalie LOISEAU, Renaissance	46	10,34%	66	12,38%	139	27,80%	150	25,04%	80	15,59%	136	24,37%	617	19,60%
Hamada TRAORE, Démocratie Représentative	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Florian PHILIPPOT, Ensemble Patriotes et Gilets jaunes	5	1,12%	5	0,94%	1	0,20%	2	0,33%	9	1,75%	0	0,00%	22	0,70%
Audric ALEXANDRE, (PACE) Parti des citoyens européens	1	0,22%	0	0,00%	0	0,00%	1	0,17%	0	0,00%	0	0,00%	2	0,06%
Dominique BOURG, Urgence écologie	8	1,80%	15	2,81%	11	2,20%	13	2,17%	10	1,95%	8	1,43%	65	2,06%
Vincent VAUCLIN, Liste de la reconquête	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Jean-Christophe LAGARDE, Les Européens	5	1,12%	16	3,00%	21	4,20%	22	3,67%	10	1,95%	20	3,58%	94	2,99%
Raphaël GLUCKSMANN, Envie d'Europe écologique et sociale	18	4,04%	19	3,56%	19	3,80%	23	3,84%	28	5,46%	30	5,38%	137	4,35%
Yves GERNIGON, Parti fédéraliste européen	0	0,00%	0	0,00%	6	1,20%	1	0,17%	0	0,00%	0	0,00%	7	0,22%
Gilles HELGEN, Mouvement pour l'initiative citoyenne	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Nicolas DUPONT-AIGNAN, Le courage de défendre les Français	7	1,57%	11	2,06%	12	2,40%	22	3,67%	15	2,92%	21	3,76%	88	2,80%
Sophie CAILLAUD, Allons Enfants	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Thérèse DELFEL, Décroissance 2019	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	1	0,18%	1	0,03%
Nathalie ARTAUD, Lutte ouvrière	3	0,67%	4	0,75%	2	0,40%	5	0,83%	2	0,39%	7	1,25%	23	0,73%
Ian BROSSART, Pour l'Europe des gens contre l'Europe de l'argent	8	1,80%	10	1,88%	4	0,80%	7	1,17%	11	2,14%	9	1,61%	49	1,56%
François ASSELINEAU, Ensemble pour le FREXIT	4	0,90%	4	0,75%	6	1,20%	4	0,67%	7	1,36%	2	0,36%	27	0,86%
Benoît HAMON, Liste citoyenne du Printemps européen	9	2,02%	16	3,00%	13	2,60%	12	2,00%	5	0,97%	14	2,51%	69	2,19%
Nathalie TOMASI, A voix égales	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Jordan BARDELLA, Prenez le pouvoir	168	37,75%	195	36,59%	97	19,40%	124	20,70%	169	32,94%	117	20,97%	870	27,64%
Cathy CORBET, Neutre et Actif	0	0,00%	1	0,19%	2	0,40%	1	0,17%	3	0,58%	0	0,00%	7	0,22%
Antonio SANCHEZ, Parti révolutionnaire communistes	1	0,22%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	1	0,03%
Pierre DIEUMEGARD, Espéranto	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Christophe CHALENÇON, Evolution citoyenne	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Francis LALANNE, Alliance jaune	3	0,67%	4	0,75%	1	0,20%	1	0,17%	7	1,36%	6	1,08%	22	0,70%
François-Xavier BELLAMY, Union de la droite et du centre	40	8,99%	28	5,25%	38	7,60%	61	10,18%	21	4,09%	65	11,65%	253	8,04%
Yannick JADOT, Europe écologie	57	12,81%	62	11,63%	75	15,00%	92	15,36%	48	9,36%	83	14,87%	417	13,25%
Hélène THOUY, Parti animaliste	24	5,39%	26	4,88%	22	4,40%	23	3,84%	35	6,82%	18	3,23%	148	4,70%
Olivier BIDOU, Les oubliés de l'Europe	2	0,45%	0	0,00%	3	0,60%	2	0,33%	4	0,78%	1	0,18%	12	0,38%
Christian PERSON, UDLEF	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Nagib AZERGUI, Une Europe au service des peuples	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
TOTAL	**445**	**100%**	**533**	**100%**	**500**	**100%**	**599**	**100%**	**513**	**100%**	**558**	**100%**	**3 148**	**100%**

Avis « canicule »

Si un phénomène de canicule venait à se produire, il faut savoir qu'un registre est ouvert au CCAS, 1442 rue d'Armentières ☎ 03 20 38 80 30 - contact-ccas@ville-nieppe.fr, afin que les personnes âgées de plus de 75 ans handicapées ou isolées, susceptibles de souffrir de la chaleur, puissent y être inscrites à leur demande ou celle d'un tiers informé de leur isolement et/ou de leur éventuelle détresse. Ces personnes feront l'objet d'une ou plusieurs visites ou d'appels téléphoniques **de la part de la Police Municipale ou éventuellement de la Police Nationale.**

Police Municipale : ☎ 06 65 03 66 96

Police Nationale : ☎ 17 ou 03 20 17 23 23 ■

Prévention des vols et arnaques : intervention à la résidence Myosotis

Francine Windstein, chef de la police municipale est intervenue à la résidence des Myosotis lors d'une action de prévention et a effectué les rappels des nécessaires mesures de prudence. Francine Windstein a ainsi évoqué avec les seniors présents les points suivants :

- Comment se rendre au distributeur de billets ? Comment se méfier d'un faux banquier ? Comment réagir face à une personne qui signale une fausse tache, ou qui se sert du prétexte d'un renseignement « bidon » ... ?
- Comment se prémunir contre le vol à l'arraché, contre le vol à la fausse qualité, sans oublier les vols par ruse et escroquerie : le coup du malaise... etc, tous ces pièges inventés par des personnes mal intentionnées...

Des échanges ont eu lieu au sujet aussi des arnaques téléphoniques ou sur internet. Enfin, ont été évoqués les dangers de la rue... Francine Windstein, a prodigué des mesures simples à prendre pour ne pas être justement pris ou prises, déjouer les plans surtout se protéger et protéger ses biens.

En cas de doute, **vous pouvez contacter le poste de Police municipale** ☎ 06 65 03 66 96
police@ville-nieppe.fr ■

Démarchage à domicile : prudence !

Toute société, entreprise individuelle ou artisanale doit se faire identifier préalablement à la mairie.

Le visa de la mairie ne cautionne en rien la légalité de l'objet du démarchage : il s'agit juste d'un avis de passage.

Les habitants qui s'estiment victimes de pratiques commerciales déloyales ou agressives ou encore d'usurpation manifeste d'identité de la part des démarcheurs à domicile sont invités à prendre contact avec les services de police nationale ou municipale.

Les quêtes à domiciles sont interdites dans le département du Nord par arrêté préfectoral sauf celles prévues par le calendrier annuel des appels à la générosité publique. ■

Opération tranquillité vacances

Les vacances approchent... Protégez vos biens, pensez à **l'Opération Tranquillité Vacances :** durant les vacances et toute l'année, en votre absence, les services de la police municipale peuvent surveiller votre domicile ou votre commerce.

Ce dispositif est totalement gratuit et permet aux particuliers et commerçants amenés à s'absenter de demander aux forces de l'ordre de surveiller leur domicile par des patrouilles.

Le formulaire d'inscription est à retirer au poste de police municipale, 105, place du Général-de-Gaulle, à compléter et à remettre à la police municipale. ■

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

POLICE MUNICIPALE
Tél : 03.20.48.91.64./ 06.65.03.66.96

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Fiche N° ..... /201
MOIS de : .....

NOM ..... PRÉNOM .....
ADRESSE .....
.....
TÉLÉPHONE (domicile) : ..../..../..../..../.... Port : ..../..../..../..../....
Votre domicile possède t'il :
- UN SYSTÈME D'ALARME : OUI / NON
- UN SIMULATEUR DE PRÉSENCE : OUI / NON
- DES PIÈGES : OUI / NON
Votre téléphone du lieu de vacances : .....
Date de départ : ..... Matin / Soir Date de retour : ..... Matin / Soir
Personne à contacter en cas de problème nom et téléphone : .....
.....
.....
Si un véhicule est laissé dans votre garage ou à l'extérieur de votre domicile, préciser la marque, le type et l'immatriculation : .....
Si une personne est autorisée à pénétrer dans votre propriété : .....
.....
.....
Si un animal reste dans votre domicile : .....
J'autorise la Police à pénétrer dans ma propriété en cas de problème : OUI / NON
Nieppe, le .....
Signature avec mention : << Lu et approuvé >>

Prévention routière : semaine de révision

108 seniors ont pris part à la semaine de la Prévention routière (une première) organisée à Nieppe du 20 au 24 mai au Château avec le concours de délégués de la Prévention routière et des agents de la Police municipale. Le maire, Roger Lemaire et Michel Gisquière adjoint à la sécurité, ont assisté aux premiers ateliers et ont également testé les activités proposées.

Lunettes spéciales

L'atelier a utilisé des paires de lunettes spéciales qui donnaient l'effet de la vision, soit en étant légèrement éméché, soit en étant bien plus ivre... En ayant chaussé ses lunettes, il convenait également de progresser sur un tapis en évitant les obstacles... Et en marquant le Stop (!?). Ce qui n'était pas très facile. Et pour compliquer le tout, il était proposé aux personnes de verser une boisson (liquide coloré) à un ami. La quantité effectivement versée était ensuite mesurée.

Constat à l'amiable et autres conseils

Francine Windstein a prodigué les bons conseils afin de remplir correctement le constat à l'amiable après un accident. Elle a délivré d'autres informations et d'autres conseils utiles pour que les seniors conduisent en toute sécurité.

Que faire en cas d'accident ?

Un autre atelier, des petits films d'animation ont été diffusés et mettaient les conducteurs seniors en situation d'accident afin de guetter leurs réactions.

Aux commandes du simulateur

L'atelier phare a consisté à utiliser un simulateur de conduite et à tester les réactions de chacun en roulant lentement, puis plus vite, et plus vite encore...

En conclusion, cette remise à niveau a été appréciée des seniors qui l'ont suivie et sera à renouveler.

Musique au musée (26/04)

Troc plants (27/04)

COS à Boulogne (27/04)

Congrès d'arrondissement des ACPG (28/04)

Médaillés du Travail (1er/05)

Hobbies City (1er/05)

Victoire de 1945 (08/05)

Concerts de l'Orchestre d'harmonie (17&18/05)

Fête des Voisins (24/05)

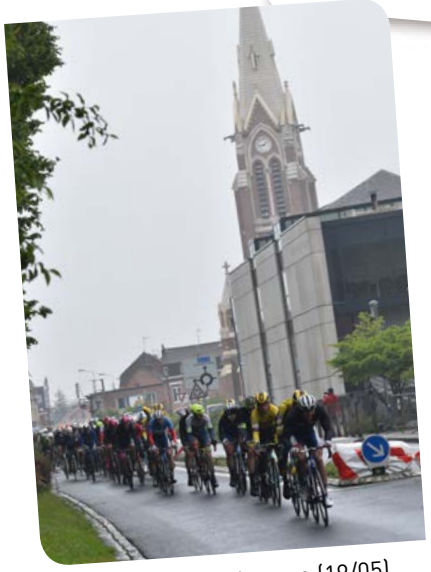

4 jours de Dunkerque (19/05)

« Rêve, crois, ose » par Dance up (1er/06)

Braderie de printemps (25/05)

Appel du général De Gaulle (18/06)

Gala des Pompoms girls (08/06)

Fête de la musique (21/06)

Spectacle polynésien (11/05)

À l'espace culturel

Suggestions de lecture

- **Quand nos souvenirs viendront danser** de Virginie Grimaldi
- **Les victorieuses** de Laetitia Colombani
- **Une histoire impossible** de Guy Lagache
- **Donne-moi des fils ou je meurs** de Maud Jan-Ailleret
- **Un point d'interrogation et un demi-cœur** de Sofia Lundberg
- **Vindicta** de Cédric Sire
- **Tu tueras le roi** de Sandrine Dazieri
- **Surface** d'Olivier Norek
- **Transparence** de Marc Dugain
- **Le jour de ma mort** de Jacques Expert

Dernière séance du comité de lecture (13/06)

HORAIRES D'ÉTÉ 2019
du 1er juillet au 31 août inclus
ESPACE CULTUREL
MAURICE-SCHUMANN

Mardi Jeudi* Vendredi	14 h 30 - 17 h 30
Mercredi	10 h - 12 h 14 h 30 - 17 h 30
Samedi	10 h - 12 h

** fermé au public jeudi 15 août*

1108, rue d'Armentières 59850 Nieppe
☎ 03 20 48 62 50
contact-ecms@ville-nieppe.fr
www.espaceculturel-nieppe.fr

Retour en images sur les conférences

La permaculture expliquée par TerreAuBénin

Ostéopathie et médecine chinoise

Nieppe en scène... retour en images

Jeanne fait son ramdam,
par le collège Jeanne de Constantinople.

Saynètes et parodies,
par l'atelier théâtre de l'ECMS et par l'espace ados.

Les enfants des fontaines,
par la compagnie du théâtre des mots.

Le roi est mort, vive le roi !,
par la Bande à Nekrozotar.

Faîtes comme chez vous,
par l'association Coup de Théâtre.

FIN !

Journées nationales de l'Archéologie

Pour une première, ce fut une réussite, 6 classes ont découvert ce qu'est l'Archéologie et le public est venu découvrir cette discipline jamais évoquée à Nieppe. Merci à Philippe Ducrocq et Alain Proumen et à tous les membres du cercle d'Histoire et d'Archéologie de Bailleul pour leur aide précieuse. ■

Fin d'année à l'école de musique

La fin de l'année approche à l'école de musique. Vendredi 14 juin, la remise des prix s'est déroulée à la salle Line Renaud. Les remises de diplômes se sont succédé, formation musicale (solfège) et formation instrumentale (piano, guitares, violons, percussions...). La soirée était ponctuée d'intermèdes musicaux par les élèves des différents cours. Même les plus jeunes, en classe « d'éveil musical » ont entonné trois chansonnettes. La veille, les classes de piano ont donné une audition qui a enchanté le public.

Félicitations à tous les élèves... et bonnes vacances ! ■

Forum des associations

Ville Active & Sportive 2018

Le forum se tiendra ce dimanche 1er septembre de 10 h à 17 h à la salle omnisports ! Ce premier rendez-vous de la rentrée très attendu par les Nieppois soucieux de choisir leurs activités et les responsables associatifs toujours plus nombreux à proposer leurs services ! ■

Au tennis club nieppois, la fin de saison tennistique arrive à grand pas...

À cette occasion, le club organise comme chaque année, un tournoi interne jeunes suivi d'un barbecue dimanche 7 juillet sur les terrains extérieurs du parc du Château.
Un grand changement s'opère également avec le départ de Loic Bollengier, diplômé d'état, Emmanuel Verfaillie aura la charge de le remplacer dès la prochaine rentrée.

Des permanences seront tenues au club house pour les inscriptions et réinscriptions : dimanche 7 juillet de 10 h à 12 h.
Dimanche 1er septembre (forum), mercredi 4 de 17 h à 19 h 30 et samedi 7 septembre de 9 h 30 à 11 h 30.
À noter que le club propose des formules d'entraînements jeunes (dès 4 ans), adultes débutants et compétitions.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le club. ☎ 06 30 43 52 32 ■

Loïc Bollengier, entraîneur et Olivier Masquelier, président

Qui sera Miss Nieppe 2020 ?

La soirée d'élection est programmée samedi 2 novembre à la salle omnisports.

Vous souhaitez vous présenter ?

Les dossiers de candidature sont d'ores et déjà disponibles à la mairie (service Vie associative) et à retourner complétés pour le 20 septembre.

Les candidates doivent être nées entre novembre 1996 et novembre 2004, habiter Nieppe ou une commune limitrophe (Baileul, Steenwerck, Erquinghem-Lys ou Armentières). ■

Nieppe Je marche
Succès de la journée de la randonnée

452 participants ont pris part à la journée ensoleillée de la randonnée !

103 ont marché 7 km ; 142 ont randonné 10 km ; 120 ont trotté 14 km et enfin 51 ont parcouru 21 km.

56 marcheurs nieppois ont participé à la journée, on comptait de nombreux clubs voisins. ■

Du changement au Taï-Jitsu - Self Défense Nieppe

Grégory Cauchy a été élu président du Taï-Jitsu et ainsi succède à Cathy Langlant.

Le club a opéré d'autres changements comme le nom du club et également toiletté ses statuts. ■

Football-club nieppois

En mai/juin, le FCN a organisé différents challenges, autant d'hommages aux dirigeants ou joueurs disparus : Emile Dehouck (1er mai avec un tournoi U11), Fernando Lucas (8 mai avec un tournoi U12), Eric Folens (30 mai avec un tournoi U10). ■

Association Sportive du Pont de Nieppe

L'ASPN a organisé des tournois : 1er mai pour les U17, 8 mai pour les U15 et enfin un tournoi de sixtes le 22 juin. ■

Tournoi U15

Tournoi de sixtes

Nouveaux commerces !

✸ La Vie Claire
Amaury Stevens - drève Godefroy
☎ 03 28 90 08 87
loupio2606@hotmail.com
Ouverture du lundi au samedi
de 9 h 30 à 19 h 30
Fermé le dimanche

✸ Institut de Beauté Guinot
Krystel Di Fabrizio
1539 rue d'Armentières
☎ 09 80 97 83 20
institut.guinot.nieppe@gmail.com
Retrouvez votre institut sur Facebook
www.institut-nieppe.guinot.com
Ouverture : mardi, jeudi, vendredi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h ; mercredi de 14 h à 19 h et samedi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h
Fermé le lundi et le dimanche

✸ Confort Literie
(matelas, sommiers, oreillers...)
M. Zaouagh
Rue de l'épinette,
Zone commerciale des Portes de Flandre
☎ 06 64 36 19 87
☎ 03 62 28 95 65
arzaq.literie@gmail.com

✸ TVMA (Transport Voyage Mobilité Adapté)
Damien Slembrouck
60 ruelle du Coude
☎ 03 26 32 60 90
☎ 06 61 87 76 50
ds@tvma.fr

Le bus de la création d'entreprise, « BG bus », s'est arrêté place du Général-de-Gaulle mardi 18 juin au matin.
Toutes les personnes souhaitant créer leur entreprise, pouvaient s'y rendre pour obtenir conseils, informations... afin de les aider dans leurs démarches. ■

Marchés en fête

On a fêté les mamans (25/05)

C'était l'opération Barbecue (15/06)

Conseil des sages

Rompre l'isolement pendant l'été

L'été s'est installé. Les activités ralentissent. Moins de circulation... Un peu de calme ne fait pas de mal...

Cependant pour les personnes âgées, souvent seules, cette période n'est pas la bienvenue : les familles ou les voisins sont partis pour plusieurs semaines, les associations ont mis leurs activités en veille. C'est également un moment de l'année qui peut être difficile pour la santé en raison de possibles fortes chaleurs.

Le Conseil des Sages de Nieppe travaille au maintien à domicile des seniors et a engagé plusieurs pistes de réflexions sur ce sujet.

Ainsi, il y a quelques semaines, une rencontre de différents CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la région, dont celui de Nieppe a eu lieu. Quelques membres du Conseil des Sages y ont participé. Ce fut un échange d'expériences, mais aussi des attentes et difficultés éprouvées : navette de transport, portage des repas, colis de Noël, et fleurs à chaque anniversaire après 75 ans, Nieppe n'est pas en retard pour ces actions !

Dans plusieurs municipalités des bénévoles visitent régulièrement les personnes isolées. Ils les font participer à des activités (thé dansant, repas solidaire, cinéma...) ou les appellent régulièrement. Des dispositifs particuliers sont mis en place lors de périodes de grands froids ou de canicules. Bien souvent un partenariat est conclu avec d'autres associations telles que les Petits Frères des Pauvres. Ces derniers disposent d'une réelle expérience dans l'approche des personnes isolées.

Les relations de voisinage sont importantes afin de garder des liens, mais aussi repérer et identifier des personnes susceptibles de pouvoir bénéficier des prestations du CCAS. C'est en quelque sorte un devoir de vigilance vis-à-vis de nos aînés. Ceux-ci peuvent être fragilisés par une perte d'autonomie, un veuvage ou la maladie et souffrir inconsciemment ou non d'isolement.

Si vous connaissez une ou des personnes dans cette situation ou si vous-même souhaitez une intervention du CCAS, le premier réflexe consiste à appeler ☎ 03 20 38 80 30 afin d'être écoutée (e) par une oreille attentive aux besoins, **qui pourra nouer le contact et rompre l'isolement.**

L'action du CCAS perdure au delà de l'été et peut apporter un soutien permanent. ■

Visite à l'institut des Jeunes Aveugles

Le bénéfice de la dernière foire aux jouets a été remis à l'association d'action sanitaire et sociale de la région de Lille (ASRL) dont fait partie un jeune Nieppois.

Béatrice Henn, directrice, a invité les deux référentes du groupe Intergénération à assister à l'inauguration et à la porte ouverte du nouveau bâtiment du service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) de l'institut des Jeunes Aveugles (IJA) à Saint-André-Lez-Lille, les 24 et 25 mai derniers.

Participation aux différents ateliers, découverte du matériel spécialisé, tests variés, jeux, ont permis aux deux Sages de découvrir l'environnement des jeunes déficients visuels. ■

Chants et danses rythment la fin de l'année

Spectacles de chants

École Suzanne-Crapet (04/06)

Ensemble scolaire Cornette / Salengro (07/06)

Kermesses

Le Petit-Prince (08/06)

Suzanne-Crapet (14/06)

Saint-Louis / Sacré-Cœur (15 & 16/06)

Saint-Charles (22/06)

Colège Saint-Martin

Spectacle des talents (15/05)

Venue des correspondants allemands (10/05)

Spectacle de contes africains

Ensemble scolaire Cornette / Salengro (20/06)
Spectacle offert par l'APE les amis d'Arthur

L'école municipale des Sports

Initiation au badminton

Solidarité à l'ensemble St Louis / Sacré-Cœur

Au profit des restos du cœur, une collecte de denrées et de fonds a été réalisée à l'école ! 330 € ont été récoltés de même qu'un beau stock de denrées non périssables ! Bravo à tous !

Activités sportives - saison 2019-2020

Inscriptions à partir du 15 juillet au Pôle seniors, 1442 rue d'Armentières ☎ 03 20 38 80 30

		Tarif nieppois	Tarif extérieur à la commune
Gym douce Reprise : lundi 16 septembre 2019	Lundi et mercredi de 10 h à 11 h	30 €	60 €
Aquagym Reprise : mardi 17 septembre 2019	Mardi et/ou jeudi de 10 h à 11 h sur 3 périodes soit de : - Septembre à décembre - Janvier à mars - Avril à juin	35 € pour 1 séance par semaine ---------- 70 € pour 2 séances par semaine	70 € pour 1 séance par semaine ---------- 140 € pour 2 séances par semaine
Multisports seniors Au programme : Marche nordique, Relaxation, Pilates, Tai Chi, Pétanque, Marche Reprise : vendredi 20 septembre 2019	Vendredi de 9 h 15 à 10 h 15	30 € annuel (sauf pour les personnes inscrites à la gym douce, la cotisation inclut les activités multisports) *Renseignements et programme au Pôle seniors.*	
Documents à fournir : 1 justificatif de domicile - 1 certificat médical à la pratique du sport souhaité, délivré par le medecin traitant - le règlement de la cotisation			

Goûter des Nieulles

Inscriptions jusqu'au 9 août au Pôle Seniors, 1442 rue d'Armentières ☎ 03 20 38 80 30

Le Pôle Seniors invite les aînés à participer au goûter des Nieulles à Armentières, **vendredi 6 septembre de 14 h à 18 h 30.**

Ce goûter offert par le CCAS est réservé aux ainés nieppois de plus de 65 ans ou plus de 60 ans en cas d'invalidité.

Etat civil

Naissances

Robin Becuwe (Armentières – 01/04)
Raphaël Carlier (Armentières – 06/04)
Jean Sette (Armentières – 06/04)
Romane Bassery (Lille – 06/04)
Priam Terrier (Lille – 29/04)
Alan Joyez (Seclin – 11/05)
Chloé Ducouret (Lille – 13/05)
Célia Blomme (Armentières – 14/05)
Mathéo Heurtier Folens (Armentières – 15/05)
Luna Lemarquand (Armentières – 21/05)
Milhan Hochart (Lille – 22/05)
Luna Desquiens (Armentières – 26/05)

Mariages célébrés à Nieppe

Serge Trenel, sans profession
et **Ludivine Vanwonterghem,** sans profession (20/04)

Clément Loye, désamianteur
et **Laurie Dupont,** préparatrice en pharmacie (20/04)

Ludovic Cremery, éducateur spécialisé
et **Leslie Cordenier,** éducatrice spécialisée (20/04)

Samuel Quaegebeur, ingénieur
et **Anne-Sophie Dussart,** éducatrice de jeunes enfants (27/04)

Kévin Hochart, opérateur de contrôle
et **Shanon Vannieuwkerke,** assistante contrôleur de gestion (04/05)

Mohamed Abidi, sans profession
et **Rebecca Bouvet,** sans profession (11/05)

Kévin Coisne, opérateur
et **Emilie Dufour,** sans profession (29/05)

Florent Renaud, chef de projet informatique
et **Marine Willemot,** infirmière (08/06)

Tony Malagie, intérimaire
et **Sandy Hochart,** conseillère de mode (08/06)

Antoine Deconinck, analyste d'étude
et **Lydie Walbrou,** responsable qualité (08/06)

Jocelyn Wallart, retraité
et **Nathalie Wojciechowski,** infirmière libérale (08/06)

Publications de mariages célébrés à l'extérieur

Benjamin Colinet, infirmier (Armentières)
et **Mallaury Delnat,** infirmière

Alexandre Meriaux, manutentionnaire (Rubrouck)
et **Emilie Ioos,** sommelière

Décès

Gérard Cousin, 80 ans (Armentières – 08/04)
Andrée Beaucourt veuve Collet, 71 ans (Lille – 09/04)
Paulette Leleu, 93 ans (Nieppe – 12/04)
Virginie Vaillant épouse Dumez, 61 ans (Nieppe – 12/04)
Martine Delepine veuve Vandamme, 58 ans (Lomme – 16/04)
Christiane Mahieu, 88 ans (Nieppe – 17/04)
Robert Guilleman, 69 ans (Nieppe – 22/04)
Paulette Hénot veuve Broucque, 86 ans (Armentières – 23/04)
Gisèle Deleligne veuve Devos, 87 ans (Armentières – 23/04)
Pierre Léturgie, 76 ans (Lille – 30/04)
Hervé Boonaert, 69 ans (Lille – 07/05)
Odette Boulet épouse Delecluse, 85 ans (Armentières – 11/05)
Daniel Lecourt, 73 ans (Nieppe – 14/05)
Lucien Holmaert, 70 ans (Nieppe – 14/05)
Marie-Thérèze Jolivet veuve Le Moing, 91 ans (Nieppe – 15/05)
Francine Chieux veuve Vandriessche, 81 ans (Nieppe – 21/05)
Simone Catteau veuve Debailleul, 97 ans (Armentières – 26/05)
Jeannne Lecomte, 87 ans (Nieppe – 31/05)
Christiane Demulier veuve Lignel, 90 ans (Nieppe – 03/06)

Les jeunes gens qui atteindront leurs 16 ans durant le mois, sont invités à se présenter à la mairie, service population afin de se faire recenser. Bien vouloir se munir du livret de famille, d'une carte d'identité et éventuellement d'un certificat de nationalité française.

Brèves

PLUI - Enquête publique

La commission assurera trois permanences : **jeudis 5, 12 et 19 septembre** de 9 h à 12 h à la mairie.

Centre des Impôts

Depuis le 4 juin dernier, l'accueil du centre des Finances Publiques (60 rue du Maréchal de Lattre-de- Tassigny à Hazebrouck) est ouvert comme suit : lundi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et du mardi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Élections

Vous souhaitez voter aux élections municipales de 2020 ? Vous pouvez dès à présent vous inscrire sur la liste électorale, à la mairie muni (e) de votre carte d'identité française en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans et un justificatif de domicile récent. Vous pouvez également vérifier si vous êtes effectivement inscrit (e) sur la liste électorale de la commune en contactant
☎ 03 20 38 80 00
ou en vous connectant sur le site www.servicepublic.fr ■

Permanence du samedi

La mairie sera uniquement ouverte au public **samedis 6 juillet et samedi 3 août de 10 h à 12 h.** La reprise des permanences aura lieu samedi 7 septembre de 10 h à 12 h.

Horaires et fermetures de l'été

Élus

Pendant les mois de juillet et août, pour rencontrer le maire et les adjoints, en ce qui concerne les affaires urgentes, merci de prendre contact avec le secrétariat de M. le Maire ☎ **03 20 38 80 05**
cabmaire@ville-nieppe.fr

Avocat

Prochaine permanence : samedi 7 septembre de 9 h à12 h sur rendez-vous pris au préalable en appelant la mairie.
☎ **03 20 38 80 00**

Commerces

Boucheries :
Candeille : du 23 juillet au soir au 3 septembre au matin.
Ghesquière : du 14 juillet à midi au 30 juillet au matin & du 25 août à midi au 3 septembre au matin.

Boulangeries :
Bodèle : du 3 août au soir au 27 août au matin.
Boulangerie du Pont : dates non communiquées.
Decouvelaere : pas de fermeture.

Pharmacies :
Les pharmacies du Parc et du Centre restent ouvertes.
La pharmacie du Pont sera fermée uniquement vendredi 16 et samedi 17 août.

Musée

Musée d'histoire locale ouvert tous les dimanches en juillet et en août (sauf le 14 juillet et le 1er septembre) de 15 h à 18 h. Entrée gratuite. ■

Braderie d'été

Dimanche 21 juillet de 8 h à 15 h

Les inscriptions pour la **Braderie d'été** seront effectuées par les bénévoles des Amis de Miss Cantine et Tiot Dédé, lors des permanences assurées au local 9 rue de Waneton, de 14 h à 16 h 30 : mercredis 10 et 17 et samedi 6 juillet pour tous les bradeux.

Dernières inscriptions dimanche 21 juillet, de 6 h à 8 h, au croisement de la rue des Colombes avec la petite rue de Bailleul.

Il est rappelé que les participants sont tenus de présenter une pièce d'identité lors de l'inscription.

Chaque participant doit compléter une attestation sur l'honneur indiquant la non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile et n'est autorisé qu'à vendre des objets personnels et usagés.

Participation : 1,50 € le mètre. Les emplacements occupés sans inscription préalable seront facturés à 3 € le mètre.

Le périmètre se répartit comme suit : place du Général-de-Gaulle (les deux côtés, jusqu'au n° 91, ainsi que la voie allant jusque la rue du Docteur-Henri-Vanuxeem et jusqu'au n° 183), rue de l'Eglise (les deux côtés), rue des Colombes (les deux côtés, de la petite rue de Bailleul au chemin des Brouckes), rue du Parc (les deux côtés), rue du 19-Mars-1962 (les deux côtés) et petite rue de Bailleul (les deux côtés).

À noter que la circulation et le stationnement seront interdits pour toute la durée de la manifestation ; des déviations seront mises en place.

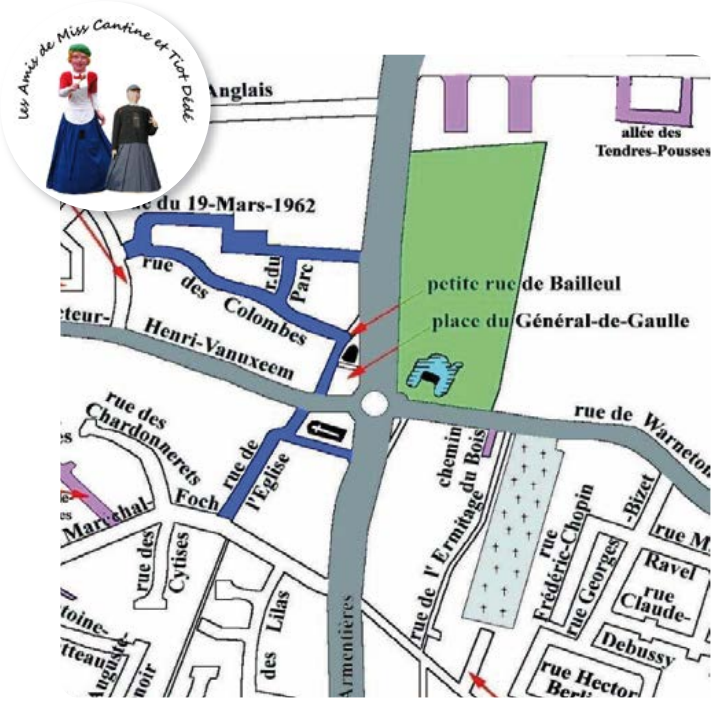

Par ailleurs, aucun véhicule ne pénétrera dans le périmètre après 8 h. Il sera interdit de déplacer et/ou quitter son emplacement, en utilisant son véhicule, avant 15 h.

La braderie est réservée aux particuliers. Aucune réservation ne sera prise par téléphone.

Renseignements misscantine@aol.com

Infos concernant les festivités de l'été voir *page 24.*

Vivons Nieppe ensemble

Européennes : un message clair !

Le 26 mai dernier, les élections européennes mettaient en avant, dans le contexte général du duel orchestré entre la majorité gouvernementale et l'opposition d'extrême droite, une expression nouvelle, avec la 3e position inattendue du parti Europe Ecologie les Verts.

Au-delà des clivages politiques, des pour et des contre au gouvernement, cette expression nouvelle montre une volonté de revenir à l'essentiel, l'avenir de la planète, de protéger la nature, de réduire nos consommations énergétiques, combattre la pollution, favoriser le bien-vivre...

La place des collectivités

Dans ce cadre, nos collectivités peuvent jouer un rôle important, que ce soit au plan local ou intercommunal.
Citons, au niveau de la communauté de communes, l'action lancée pour la réduction de déchets et le tri sélectif, le plan vélo, le plan mobilité (pôles gares) en faveur du transport en commun, le plan (habiter mieux) pour aider à isoler les logements, les actions pour la réduction des consommations électriques portées par le SIECF, etc.

Et à Nieppe

Au niveau local, notre équipe, depuis qu'elle est aux commandes, s'associe à ces démarches et les met en œuvre (ex la rénovation de l'éclairage public, le remplacement des radiateurs énergivores des écoles), avec en plus une volonté très marquée de défendre notre statut de **« ville à la campagne »** quelque peu écorné par les plans d'urbanisation mis en place ou amorcés par nos prédécesseurs, qui ont fait perdre à notre cité quelques beaux hectares de prairies et de champs... surconsommation qui prendra fin avec le futur PLui.

Volonté aussi de donner à l'ensemble des quartiers **l'accès à nos coins nature ou poumons verts**, en complément du parc de Château : la zone des étangs, pour laquelle nombreux sont les Nieppois qui ont participé activement à la concertation publique, l'aménagement des bords de Lys dans le secteur Pont-Neuf, le tout relié à notre patrimoine historique et culturel par un sentier touristique balisé.

Volonté aussi de poursuivre les actions menées en faveur de notre **cadre de vie et du fleurissement**, d'abord pour plaisir et le bien-être de tous, mais aussi pour la fierté de savoir mettre en valeur notre patrimoine communal.

Il y a encore beaucoup de travail, nous nous y attelons chaque jour...

Bonnes vacances à chacune et chacun !

L'équipe Vivons Nieppe Ensemble ■

Article 22 : droit d'expression des élus minoritaires

L'article L 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales dispose que *« dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur... »*

La commune diffusant un bulletin d'information générale, la répartition de l'espace d'expression réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité est fixée à 1/3 de page pour chacune des listes de l'opposition. Le groupe majoritaire disposera des 2/3 d'une page. (...)

Ce texte sera alors reproduit in extenso. Les termes employés dans les articles relèvent de la seule responsabilité de leurs auteurs. ■

Pour Nieppe avec vous

[VILLA VANUXEEM : OÙ EN SOMMES-NOUS ?]

Grâce à une intervention de Monsieur le Préfet du Nord, la mobilisation de plus de 900 personnes à travers une pétition, la détermination des riverains et de nombreux soutiens, un sursis à statuer d'une durée de 2 ans a été opposé à la demande de permis de construire concernant le projet sur le site dit de l'ancienne maison du Docteur VANUXEEM.

Ce projet prévoyait la destruction de cette superbe villa, l'une des plus anciennes constructions de notre commune, et de son parc.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette belle mobilisation.

Nous devrons tous nous mobiliser une nouvelle fois, lors de l'enquête publique concernant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la CCFI (du 5 septembre au 7 octobre 2019), pour demander l'inscription de la villa et de son parc au titre des éléments de patrimoine à protéger. Sans cette inscription au PLUI, le projet de démolition de la villa pourrait reprendre.

D'autre part, la première partie de la rue Vanuxeem est toujours concernée par deux autres projets de construction, totalisant 3 immeubles et 65 appartements. Si ces projets se concrétisent, cela risque de modifier profondément le cadre de vie des habitants de la rue. Monsieur le Maire pourrait s'y opposer en réalisant, par exemple, des préemptions partielles. Mais il ne souhaite pas le faire, prenant parti pour les promoteurs immobiliers.

La période estivale est enfin arrivée, laissant derrière elle une année dans un contexte compliqué. Nous espérons qu'elle vous permettra de vous ressourcer en profitant d'un temps de repos que nous vous souhaitons le meilleur possible.

BLOG : POURNIEPPE.COM / COURRIEL : POURNIEPPE@GMAIL.COM / TÉL. : 07 68 10 47 46

Nieppe Horizon Flandre

Texte non communiqué.

Le défi nieppois – rassemblement bleu marine

Aux dernières élections européennes à NIEPPE comme dans le département, la région et, in fine, dans toute la France, le RASSEMBLEMENT NATIONAL est arrivé en tête. Le président de la république avait tout fait pour empêcher notre victoire, il a été défait. Après la crise des gilets jaunes et l'interminable grand débat, l'heure venait des décisions urgentes et importantes. Ce fut l'annonce de la PMA pour tous. Voilà le brunch de bienvenue offert à la droite versaillaise qui vient de rejoindre la gauche caviar au grand banquet des renégats.

Ceux que PIERRE DUDAN nommait les MARX MERDIA accompagnent le mouvement. Pendant le ouikende de Pentecote, toute leur attention était sur une manifestation à St DENIS, de 1000 personnes LGBT, devenu LGBTQ, cela manquait le Q. Rien sur les 14000 pèlerins qui sur les traces de CHARLES PEGUY marchaient de PARIS à CHARTRES. Entre décadence et espérance ils ont choisi.

Au niveau municipal, j'ai obtenu après une longue polémique avec la municipalité, la parution des procès verbaux des conseils municipaux, sur le site de la ville de NIEPPE. Ils permettent de voir l'activité des élus, bien mieux que les compte rendus de la presse locale. Nous proposerons avec notre liste, l'enregistrement vidéo de tous les conseils municipaux, afin de rendre notre vie municipale plus transparente et plus participative.

Didier Lejeune conseiller municipal RASSEMBLEMENT NATIONAL.
Notre site NIEPPE BLEU MARINE.

NIEPPE
Porte des Flandres

Festivités juillet 2019

13/07 Feu d'artifice et animation musicale

à partir de 19 h parc du Château
vers 23 h : feu d'artifice ***Nieppe fait son cinéma***

14/07 Fête nationale

cérémonie à 11 h au monument aux morts
réception au parc du Château

Du 19 au 23/07 Ducasse

place du Général-de-Gaulle
Inauguration le 19/07 à 19 h

21/07 Braderie

dans les rues de Nieppe centre 8 h - 15 h

Programme complet www.nieppe.fr

cœur DE FLANDRE